

Willy BORSUS

Vice-Président du Gouvernement de Wallonie

Ministre de l'Économie, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Contact :

Pauline Bievez

0477 38 45 01

pauline.bievez@gov.wallonie.be



Communiqué de presse

Recherche et Entreprises : lancement du programme BEL-COO

02 février 2021

Le programme BEL-COO est une initiative conjointe des trois administrations régionales de la recherche (SPW recherche, VLAIO (Flandre) et Innoviris (Bruxelles)), soutenues par leurs Ministres de tutelle respectifs.

Ce programme s'adresse aux entreprises qui souhaitent développer conjointement un projet de recherche ou de développement interrégional.

BEL-COO vise à opérationnaliser l'accord de collaboration signé en 2018 qui existe entre les trois Régions. Le programme est ouvert tant aux PME qu'aux grandes entreprises désireuses de renforcer leurs collaborations interrégionales à travers de projets innovants. Pour assurer un maximum de souplesse, les consortiums pourront soumettre leurs projets tout au long de l'année.

Le projet conjoint est soumis aux agences concernées (par exemple *Wallonie + Bruxelles* ou *Wallonie + Flandre* ou *Flandre + Bruxelles* ou encore *Wallonie + Bruxelles + Flandre*) et est évalué par elles, selon des mécanismes qui leur sont propres. Si celles-ci remettent chacune un avis favorable, les entreprises participantes recevront un soutien financier de la part la région de laquelle elles relèvent. Un maximum de 500.000 € sera alloué à chaque projet wallon sélectionné dans ce contexte sous la forme de subvention ou d'avance récupérable.

Un consortium BEL-COO doit répondre aux exigences suivantes :

- le consortium du projet est composé d'au moins deux entreprises de deux régions différentes.
- aucune des entreprises participantes ne dispose d'un budget supérieur à 70 % du budget total du projet.

- chaque entreprise participante effectue des tâches de R&D avec un risque technique clair et participe aux résultats économiques du projet (aucune relation de sous-traitance).

Pour Willy Borsus, Ministre wallon de la Recherche et de l'Innovation, « *cette nouvelle initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre de ma volonté de voir nos entreprises wallonnes collaborer tant en interne, qu'en Belgique et à l'international.* » Et de poursuivre : « *nos relations avec nos voisins directs sont primordiales et BELCOO ne fait que les renforcer.* »

« *Je rappelle que le [tableau de bord régional de l'innovation de la Commission européenne](#) qualifiait récemment la Belgique d'innovateur puissant' alors que, au niveau des Régions, Bruxelles fait office d'Innovation Leader', la Flandre de 'Strong + Innovator' et la Wallonie de 'Strong Innovator'», continue Willy Borsus, en précisant que toutes les thématiques sont couvertes par le mécanisme. « *Nous pourrions ainsi développer des synergies sur des matières qui intéressent autant les entreprises bruxelloises et flamandes que les nôtres, que ce soit en intelligence artificielle, dans le domaine des biotechnologies ou dans l'aérospatial...* »*

Plus d'informations :

<https://recherche-technologie.wallonie.be/fr/menu/acteurs-institutionnels/service-public-de-wallonie-services-en-charge-de-la-recherche-et-des-technologies/departement-de-la-recherche-et-du-developpement-technologique/direction-des-programmes-de-recherche/belcoo/index.html>